

**Note de travail**

**Remarques présentées par Driss El Yazami  
en fin des travaux du comité de pilotage  
du 12 février 2004**

Les échanges ont permis de réaffirmer l'importance de l'implication du ministère de la Culture. Au-delà de son rôle dans l'affectation du lieu d'implantation et de son apport financier, ce ministère devrait être un des principaux opérateurs du musée.

Son absence condamnerait à terme cette institution à une fonction plus « sociale » que culturelle.

Les objectifs globaux proclamés du MHCI (reconnaitre, ennoblir, « naturaliser » l'histoire de l'immigration, etc.) ne peuvent être atteints sans une « grande institution muséale », symboliquement égale aux autres institutions culturelles

Il semble acquis que la constitution progressive de collections doit figurer parmi les activités du MHCI. L'inscription d'une ligne budgétaire à cet effet dès le rapport de préfiguration (autour de 5% d'après M. Toubon) permettrait d'afficher clairement cette ambition ; elle aurait en outre l'avantage de renforcer la dimension culturelle de la future institution.

Au nom de la « capitalisation », de « la rationalisation » et de la « transversalité », la présentation du système d'information (page 34 et suivantes) semble ignorer l'existant (thésaurus sur les archives par exemple, rappelés par Geneviève Dreyfus-Armand) et amalgamer des disciplines et des champs bien distincts (archives et documentation par exemple).

Le pré-rapport acte l'implication du réseau d'acteurs dans le projet et inclut leurs propositions en annexes. Il serait bienvenu que cet accord global sur la philosophie du MHCI se traduise dans le contenu même du rapport, d'une part en reprenant certaines des propositions dans les différents chapitres et d'autre part en traduisant cette implication dans l'organigramme final.

Sous le terme générique de recueil de la mémoire vivante, il y a à notre sens des actions culturelles ou socioculturelles (témoignages des habitants d'un quartier populaire, programmes photographiques concernant un quartier, un segment de population avec recueil de récits de vie) et des opérations de constitution de fonds d'archives orales à visée historique (programme en cours de réalisation par l'association Atris sur le thème : syndicalisme et immigration par exemple). Les opérateurs, les modalités de recueil de récits des vies, les problématiques sous-tendant le travail et les finalités diffèrent même si elles peuvent se recouper.